

Septembre 2018 – N°6

Directeur de la publication : Frédéric NION

Comité de rédaction : Frédéric NION, Isabelle THOMAS,

José LANUZA, Christine CAMBIER, Héléne BAUMANN,

Elodie BARON

Impression municipale à 300 exemplaires.

Mairie de Conches sur Gondoire – Rue du Fort du Bois (77600)

Tél. : 01 64 02 26 17 accueil@conches-sur-gondoire.fr

La mairie est ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h, lundi et jeudi de 14h à 16h

Fermeture le samedi en juillet et août. Fermeture le mercredi toute la journée.

BROCANTE

La brocante se tiendra le dimanche 9 septembre prochain, de 8h00 à 18h00 dans la rue de la Jonchère et sur le parking du Laurençon.

- 5€ le mètre pour les particuliers
- 10 € le mètre pour les professionnels

Renseignements au 01 64 02 26 17.

BOOST T VACANCES : UN VRAI SUCCÈS



Sous le patronage du Conseil Départemental, ce dispositif permet aux jeunes de 8 à 15 ans de participer **GRATUITEMENT** à des activités sportives encadrées par des moniteurs diplômés. Le 11 juillet dernier, une quarantaine d'enfants, accompagnés par Nathalie, Violaine et Jean-Michel du service des sports et par Oana et Angélique de l'accueil de loisirs du Val Guermantes, ont été sensibilisés au judo, hand-ball, basket, tir à l'arc et kin-ball. Un grand merci au Conseil Départemental pour cette belle initiative et le professionnalisme des encadrants.

1, 2, 3 : COMPTEZ !



À l'issue de l'année scolaire, les élèves de CM2 de l'école Gustave Ribaud et du Val Guermantes se sont vu offrir une **CALCULATRICE** de la main des maires de Conches et de Guermantes. Ce cadeau leur sera fort utile car il est l'un des outils indispensables et

obligatoires pour la rentrée au collège. Les enfants ont chaleureusement remercié les élus pour cette récompense symbolique qui remplace depuis quelques années le dictionnaire.

PLUS DE VISIBILITÉ

Les passages piétons, cédez le passage et STOP ont fait peau neuve. Pour votre sécurité, les services techniques ont appliqué cet été de la **PEINTURE ROUTIÈRE**.

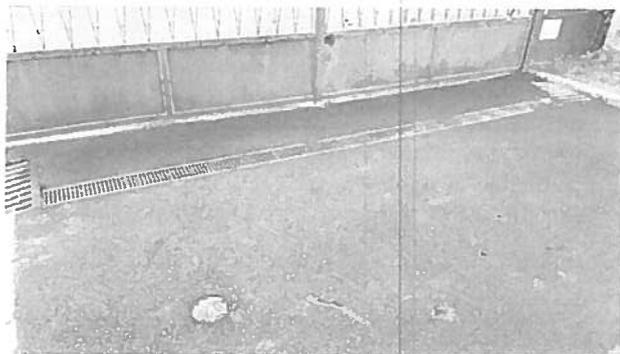


UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Cet été, Patrick SEPTIERS, maire de Moret-Loing-et-Orvanne a pris la succession de Jean-Louis THIÉROT à la présidence du conseil départemental de Seine-et-Marne, appelé à remplacer Yves JÉGO sur les bancs de l'Assemblée Nationale.

Le Maire et le conseil municipal lui souhaite une belle **PRISE DE FONCTIONS**.

TRAVAUX D'ÉTÉ



L'été a été propice à la réalisation de quelques travaux au sein de l'école Gustave Ribaud par les services techniques :

- Remplacement de vitres ;
- Nettoyage du préau au nettoyeur à haute pression ;
- Pose d'anti pince doigts ;
- Changement d'ampoules.

Les services de Marne et Gondoire ont posé un ACO DRAIN pour recueillir et évacuer les eaux de ruissellement qui se forment et qui, jusqu'à présent, envahissaient l'école à chaque grosse intempérie. À l'école du Val Guermantes, l'abattage des peupliers rue Marcel Proust a été effectué par une entreprise spécialisée au début du mois d'août.

ACCÈS PMR

Une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite a été installée au salon de coiffure de la ferme du Laurençon. Réalisée par les services techniques, elle permet à chacun de franchir la marche sans plus AUCUNE DIFFICULTÉ.



ENCOMBRANTS

Pour rappel, le ramassage se fait tous les mois impairs de l'année, le dernier jeudi : janvier, mars, mai, juillet, SEPTEMBRE, novembre.

PLU : POINT D'ÉTAPE

Suite à la transmission des dossiers d'arrêt-projet aux personnes publiques associées, les observations sont petit à petit réceptionnées (délai réglementaire de 3 mois). Le tribunal administratif a nommé un COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR.

Les prochaines étapes sont :

- Première parution pour l'enquête publique dans 2 journaux locaux
- Enquête publique (délai réglementaire de 30 jours minimum) sous réserve de l'avis de l'Etat
- Seconde parution pour l'enquête publique dans 2 journaux locaux
- PV et rapport du commissaire enquêteur (délai réglementaire de 1 mois)
- Analyse des avis des personnes publiques associées et du Commissaire enquêteur
- Modification du dossier de PLU
- Approbation en conseil municipal
- Transmission des dossiers d'approbation au contrôle de légalité
- Contrôle de légalité (délai réglementaire de 2 mois)
- Diffusion et application du PLU (sous réserve de l'avis du Contrôle de légalité)

Elles s'étaleront jusqu'en avril 2019.

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Les 15 et 16 septembre, découvrez ou redécouvrez le territoire de Marne & Gondoire lors des Journées Européennes du Patrimoine sur le thème « l'art du partage ». La ville de Jossigny ouvrira par exemple les portes de son château ainsi que le moulin de Belle-assise.

http://www.marneetgondoire.fr/documents/Documents/Tourisme/Programme-JEP-2018_WEB.pdf

UNE RENTRÉE SPORTIVE

Les PORTES OUVERTES du service des sports se dérouleront le samedi 8 septembre, de 10h à 18h, au club de tennis. Plusieurs activités vous seront proposées : multisports, futsal, club junior, tennis.

VOS RENDEZ-VOUS

Brocante annuelle : 9 septembre – rue de la Jonchère

Inscriptions aux activités sportives : 8 septembre – 10h à 18h – club de tennis

Rentrée sportive : 17 septembre

Conseil municipal : 25 septembre – 18h30 – mairie